

COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du jeudi 6 novembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le vendredi 31 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h05, en mairie, sous la présidence de M. BRIAND Sébastien, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de votants : 10 + 3 pouvoirs

Présents (10) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; POYET-MOREUL Evelyne ; HARZO Marie ; MEILLIER Claire ;

Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; ALBANEL Xavier ; BASTARD-ROSSET Benoît ; BIBOLLET Maxime

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (3) : Mme BULEUX Nathalie donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien

M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à M. ALBANEL Xavier

Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés successivement.

1) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

Mme Marie HARZO est désignée secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SÉANCE

Le Conseil Municipal approuve le PV de la précédente séance à l'unanimité.

3) DELIBERATION N°2025-031 : MANDAT SPECIAL POUR LA PARTICIPATION D'ELUS AU CONGRES DES MAIRES A PARIS DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025

Le Maire informe le conseil qu'une délégation de la Commune de Les Clefs doit se rendre à Paris pour participer au 107ème Congrès des Maires du 18 au 20 novembre 2025. Cette manifestation est organisée chaque année.

Le maire rappelle qu'en 2024, aucun élu des Clefs ne s'est rendu au salon des maires, cette année tous les élus ont été invités et sept élus ont souhaité y participer : M. BRIAND Sébastien, le maire ; Mme BULEUX Nathalie, 1ère adjointe ; Mme CORBINEAU Elodie, 3ème adjointe ; M. Xavier ALBANEL, conseiller municipal, M. LAMBERSENS Dominique, conseiller municipal ; Mme POYET-MOREUL Evelyne, conseillère municipale, Mme DA RUGNA Roselyne, conseillère municipale.

Les dépenses concernant les frais de transport en train (départ le mardi 18/11 et retour le jeudi 20/11), les frais d'hébergement et de restauration seront prises en charge par la commune.

Une visite du Sénat est prévue le mercredi 19/11 en matinée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder à la prise en charge des frais liés à ce mandat spécial pour les sept élus désignés ci-dessus.

4) DELIBERATION N°2025-032 : APPROBATION ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS EXERCICE 2026

Mme Elodie CORBINEAU, 3ème adjointe, présente au Conseil Municipal les propositions de l'Office National des Forêts concernant les coupes de bois à assoir pour l'année 2026 en forêt communale relevant du régime Forestier.

Les coupes des parcelles 9 et 10 sont supprimées du programme 2026 car elles n'ont pas été vendues en 2025.

La parcelle 8 sera regroupée en 2027 avec la parcelle 9.

Les parcelles 23 et 24 seront vendues en bois façonné et la parcelle 2 sera vendue en bois sur pied.

Objectif de la commune : créer des pistes forestières ou remettre en état des anciennes pistes, ce qui permettrait, entre autre, d'accéder facilement aux éventuels foyers d'incendie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'état d'assiette des coupes de bois pour 2026 décrit ci-dessus.

5) LE VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026 est reporté et sera voté lors du prochain conseil municipal, en l'absence d'éléments nécessaires à la décision.

Les élus ont besoin de connaître le taux d'occupation, en jour, de la salle des fêtes depuis 3 ans. Pour certains élus, si choix d'une nouvelle augmentation des tarifs de la salle des fêtes, il risque d'y avoir moins de location.

Besoin de connaître le nombre d'heure facturé au périscolaire depuis 3 ans et le prix de revient des agents en charge du périscolaire pour pouvoir se prononcer sur une augmentation ou non du tarif du périscolaire.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission Routes :

Les matériaux qui obstruaient l'écoulement du Champ Froid (en bordure de la Route départementale) suite à l'éboulement survenu en mars 2025 ont été enlevés fin octobre et début novembre 2025 par l'entreprise Barrachin TP. Aucun frais ne sera imputable à la Mairie.

Une campagne de rebouchage des trous sur les routes communales va commencer.

Route de la Tournette : réfection de la route par enrobé prévu suite aux travaux de raccordement entre les réservoirs de Montisbrand et de Belchamp. Répartition du coût des travaux : 1/3 O des Aravis et 2/3 la Commune. Ces travaux d'enrobé ne seront pas subventionnés, mais compensés par des coûts mutualisés.

Route de la Charbonnière : Renforcement et enfouissement du réseau électrique. Travaux subventionnés à hauteur de 80%. 2 caniveaux seront remis en état au frais de la commune.

Le Maire fait état de demandes d'habitants pour l'enfouissement des réseaux télécoms et rappelle que ce type de travaux représenterait une prise en charge à 100% par la commune contrairement à l'enfouissement des réseaux électriques qui est subventionné à 80%. La politique actuelle de la commune est de ne pas prendre en charge l'enfouissement des réseaux télécoms afin de ne pas alourdir le budget communal. M. le Maire souligne que cette position mérite d'être débattue lors du prochain mandat. Frédéric PERRISSIN-FABERT ajoute qu'il serait plus prudent d'attendre que le déploiement de la fibre optique soit réalisé à 100% par le SYANE avant d'entreprendre toute démarche d'enfouissement des réseaux télécoms.

Des habitants souhaitent que la mairie sécurise l'intersection de la Route de la Tournette et de la Route des Nantets. Proposition du maire : mettre en place un « cédez le passage » Route des Nantets. Avis favorable des élus.

Commission bâtiments

Les travaux de démolition de l'ancienne école/mairie ont commencé début novembre 2025.

Salle polyvalente au Château : en phase de finalisation. Il restera la cuisine à installer.

Appartements au-dessus de la mairie : il est proposé au conseil de changer deux portes voilées. Devis de 2 741 € TTC : accepté par le conseil.

École : pour un meilleur confort d'été et d'hiver, il est proposé au conseil la mise en place de BSO (Brise Soleil Orientables) en extérieur car les occultations actuelles intérieures créent de la surchauffe entre l'occultant intérieur et la fenêtre. Ces travaux sont subventionnables par l'Etat au titre de la DETR 2026 (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux).

Il est précisé que des travaux seront à prévoir lors du prochain mandat : toiture et porte d'entrée de l'école.

Muret éboulé dans l'enceinte de l'école : en attente avis d'un expert avant d'entreprendre des travaux.

Commission Forêt :

Suite aux fortes pluies d'octobre 2025, des nombreux arbres sont tombés en face de La route de Pecherat, le long de la Route départementale. Une coupe rase est préconisée avec la fermeture à la circulation pendant une semaine de 9h00 à 16h00. Cette proposition est en pourparlers avec le Département.

Le COPIL du Plan de Gestion du col de Plan Bois et du Veuillet s'est tenu le 10 octobre 2025 en mairie en présence des principaux acteurs du site. Les enjeux identifiés sont la présence de Sabot de Vénus, des travaux sur les captages AEP par O des Aravis, l'entretien de la ligne électrique de la Régie d'Electricité de Thônes et la forte fréquentation du site. Réunion très constructive. Il a été proposé de rédiger une charte entre tous les intervenants.

Commission déchets :

Déchetterie de Thônes : agrandissement et création d'un gros bâtiment pour l'économie circulaire (meubles, gros électroménager ...). Un appel à projet a été lancé pour l'implantation d'associations qui ne devront pas être en concurrence avec les associations déjà existantes comme celle de la recyclerie d'Alex. Ajout d'un compacteur pour les cartons.

Déchetterie de Saint-Jean-de-Sixt : projet d'un bâtiment pour déchets à recycler provenant des entreprises du BTP. Les travaux commenceront lorsque ceux de la déchetterie de Thônes seront terminés.

Les déchetteries de Serraval, Dingy-Saint-Clair et Manigod seront également remises aux normes.

Le broyage des déchets proposés par la CCVT chez les particuliers se termine fin novembre 2025. A bien fonctionné mais certains habitants excentrés par rapport à Thônes ont du mal à avoir des créneaux horaires : la CCVT veillera à améliorer ce point.

Le coût de la redevance des ordures ménagères est en augmentation, certains habitants s'en plaignent. La fermeture temporaire du site Excoffier (site de traitement des déchets) a entraîné un allongement des temps de transport vers d'autres sites, ce qui a augmenté les coûts de gestion. Ces coûts supplémentaires ont été répercutés sur la redevance des ordures ménagères.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur l'Association La Farandole de Manigod :

La commune de Manigod a financé des travaux de rénovation des locaux de La Farandole (peinture, sol...).

Le montant de la subvention demandée par La Farandole à la commune des Clefs pour 2026 sera similaire à celui de 2025, soit environ 63 000 EUR. La subvention 2026 est calculée en fonction du taux d'occupation 2025.

11 enfants des Clefs quitteront la crèche en fin d'année tandis que 11 nouveaux enfants des Clefs feront leur entrée.

La Farandole souhaite remplacer son bus qui devient vétuste. Montant de l'achat : 40 000 EUR, financé pour moitié par la Région et pour l'autre moitié par l'Association La Farandole.

Un groupe de 3 personnes a proposé la création d'une MAM aux Clefs : à réfléchir.

Arnaud MEILLIER a terminé son contrat saisonnier le 4 novembre 2025.

Projet de renforcement du réseau électrique depuis Manigod au Col de Plan bois pour un montant de 75 029.43 EUR HT, subventionné à hauteur de 80 %, reste à charge pour la commune de Manigod : 20 % soit environ 15 000 EUR HT.

Ces travaux bénéficieraient à l'auberge du Col de Plan Bois qui pourrait passer en tout électrique.

Le concert de Lucie CHABARD à l'église des Clefs fin août 2025, a permis de collecter 309,20 EUR (participation au chapeau). Cette somme a été reversée à la Paroisse.

Des habitants des Clefs se sont réunis en mairie en présence du maire le 3 novembre 2025 pour proposer la création d'une nouvelle association clertine qui devrait s'appeler « Les amis des Chapelles Clertines ». Objectif : rassembler des fonds et de la main d'œuvre pour rénover les chapelles clertines qui sont au nombre de 5.

Samedi 15 novembre 2025 : inauguration de la Route de Sulens. RDV à la mairie à 10h30 pour un covoiturage sur le site. En présence de l'entreprise qui a réalisé les travaux et des 2 financeurs : l'Etat représenté par le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, le Département représenté par un conseiller départemental. Tous les élus des Clefs sont conviés à cette inauguration.

Octobre Rose : le maire remercie les élus et les bénévoles qui ont participé à de belles actions, notamment les couturières qui ont confectionné des coussins en forme de cœur et M. SIRCI qui a réalisé le cœur en bois, peint en rose, installé sur la place du village.

La séance est levée à 22h00

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Marie HARZO